



Projets citoyens

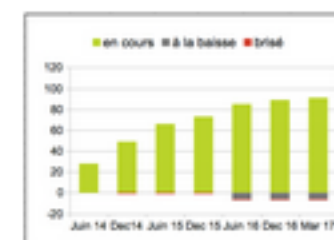
- [NosDéputés.fr](#) & [NosSénateurs.fr](#)
- [La Fabrique de la Loi](#)
- [NosFinancesLocales.fr](#)
- [Numérisons les déclarations d'intérêts](#)
- [Simplifions la loi 2.0](#)
- [Présence en commissions](#)
- [Redécoupage électoral](#)

Plaidoyers & activités

- [Promotion de l'Open Data](#)
- [Transparence des votes du Parlement](#)
- [Transparence du lobbying](#)
- [Notes juridiques](#)
- [Open Data Camp à Paris](#)
- [Gazouillis depuis l'hémicycle](#)
- [Événements](#)

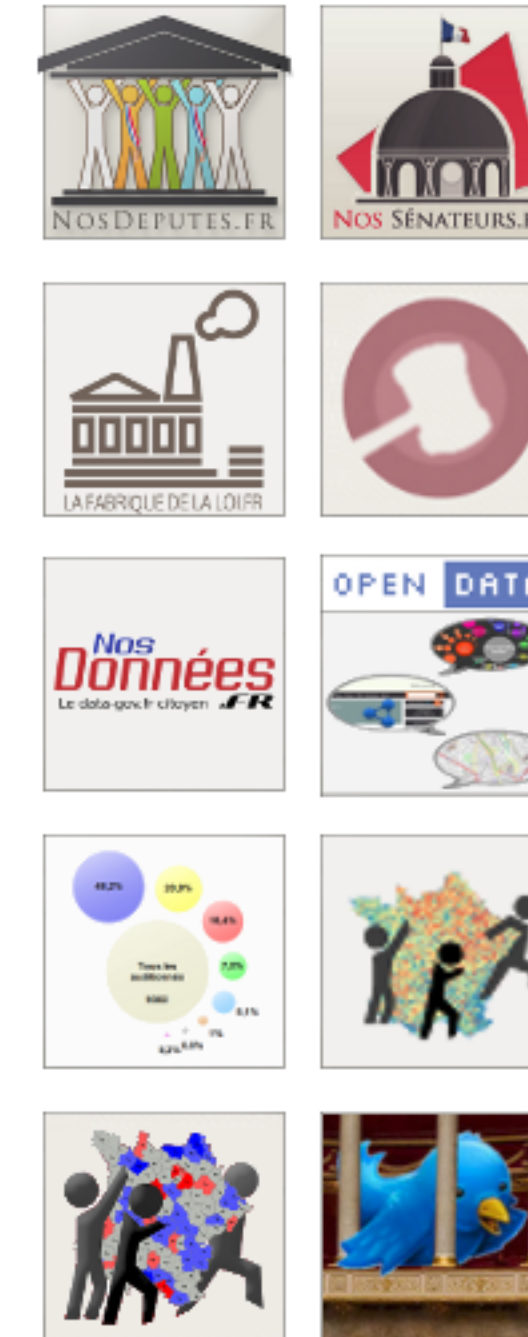
Notre actualité

Observer un conseil municipal : un exemple à Grenoble



NosDéputés.fr ou NosSénateurs.fr, son retour d'expérience après trois ans de travail nous semblait particulièrement intéressant. Nous lui donnons donc la parole sur notre blog pour mettre en valeur son ...

Nos initiatives



Nous suivre



Nous télécharger



NosDéputés.FR

OBSERVATOIRE CITOYEN DE L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

[Les Députés](#)[Les Dossiers](#)[Les Citoyens](#)[FAQ](#)

Explorez la procédure législative sur LaFabriqueDeLaLoi.fr : [Cliquez ici !](#)

Bienvenue sur NosDéputés.fr

NosDéputés.fr est un site qui cherche à mettre en valeur l'activité parlementaire des députés de l'Assemblée nationale Française. En synthétisant les différentes activités législatives et de contrôle du gouvernement des élus de la nation, ce site essaie de donner aux citoyens de nouveaux outils pour comprendre et analyser le travail de leurs représentants.

Conçu comme une plateforme de médiation entre citoyens et députés, le site propose à chacun de participer et de s'exprimer sur les débats parlementaires. Au travers de leurs commentaires, les utilisateurs sont invités à créer le débat en partageant leur expertise lorsque cela leur semble utile. Peut-être pourront-ils ainsi nourrir le travail de leurs élus ?

Vous pouvez consulter l'activité de leurs collègues du [Sénat](#) sur notre autre initiative [Nos Sénateurs](#).

Toute l'équipe du collectif [RegardsCitoyens.org](#).

Le député du jour

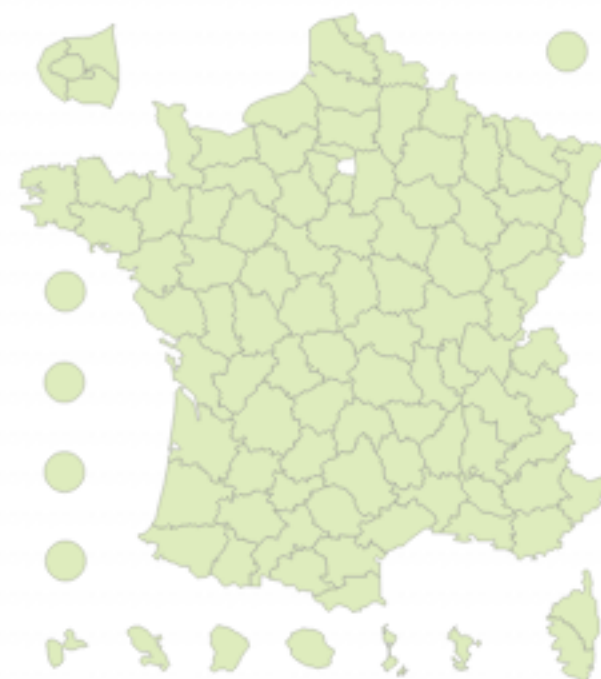


Jean-Luc Warsmann

Un autre député au hasard



Trouver son député



Pour retrouver votre député sur le site, vous pouvez saisir son nom.

Si vous ne le connaissez pas, indiquez votre code postal ou le nom de votre commune, et nous essaierons de le trouver pour vous :

Trouver mon député

Exemples : patrick, 77840, saint-herblain, trois rivières, ...

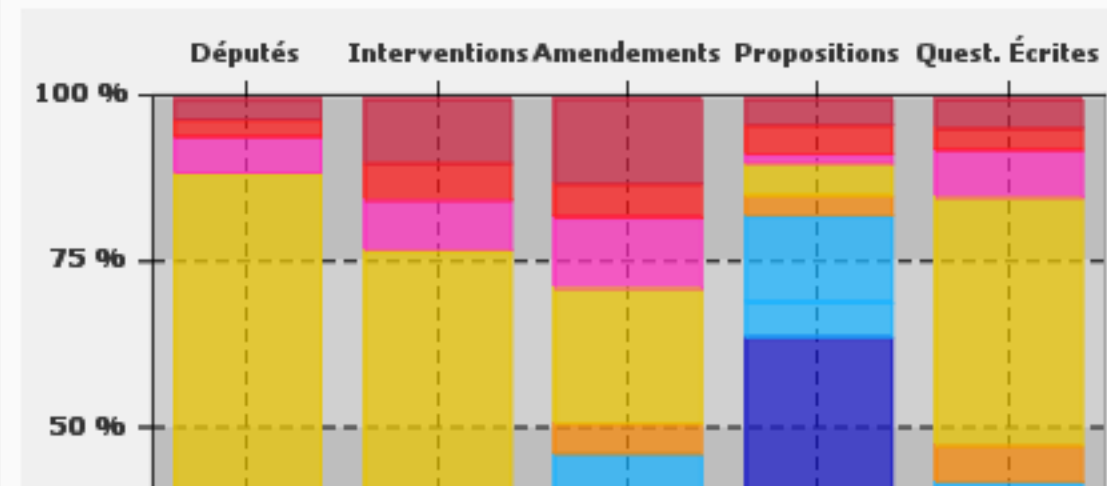


En ce moment à l'Assemblée nationale

agroalimentaire alerte alimentaire alimentation allié arme autorité cadet
combattant composante conseiller conseiller municipal consommateur
coopération directive dissuasion dissuasion nucléaire enquête
environnement école éducation élève guerre habitants hors
hors contrat industrie innovation journaliste juge
loi de programmation LPM militaire motif nucléaire
OPEX opposition opération OTAN ouverture pension PIB PME
population porte-avions privé privés hors production produit
programmation militaire protéger pédagogique recrutement



Activité parlementaire des 9 premiers mois

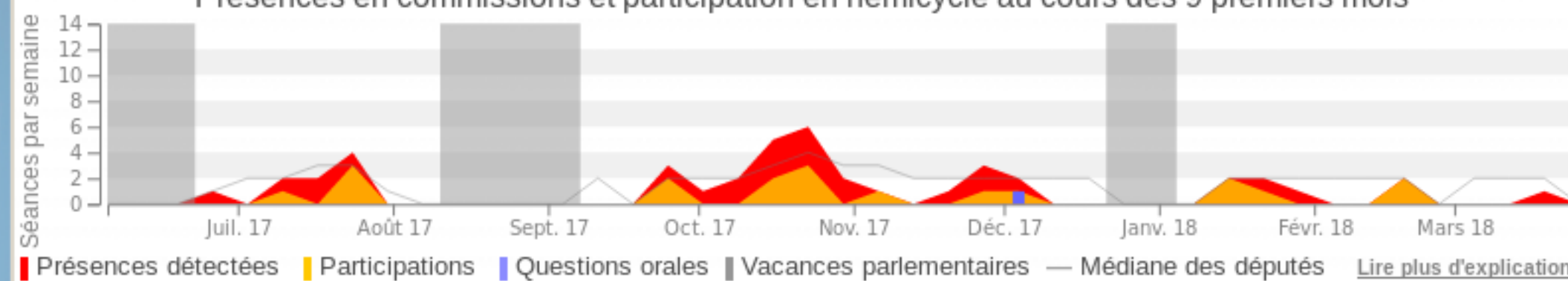


Explorez la procédure législative sur LaFabriqueDeLaLoi.fr : [Cliquez ici !](#)

Anne Genetet, députée LREM de la 11^{ème} circonscription des Français établis hors de France



Présences en commissions et participation en hémicycle au cours des 9 premiers mois

[Lire plus d'explications](#)

Activité (9 premiers mois) :

📅 : 19

👤 : 33

🗨️ : 23

📶 : ??

📶 : 14

📧 : 1

👤 : 1

👤 : 0

👤 : 9

✍️ : 10

👤 : 1

Informations

Mandat en cours depuis le 21 juin 2017
Groupe politique : La République En Marche (membre)
Parti politique (rattachement financier) : En marche !
Profession : Médecin
Liens :
Fiche Assemblée nationale
Page Wikipédia
Compte Twitter : @AGenetet
Page Facebook
Site web : <http://annegenetet.fr>

Contact

Par e-mail : anne.genetet@assemblee-nationale.fr
Par courrier :
Assemblée nationale, 126 Rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP
Collaborateurs :
M. Armand Leblois
Mme Stéphanie Reverchon
M. Adrien Coron
M. Vincent Berthiot

Responsabilités

Commission permanente :
Affaires étrangères (membre)
Missions parlementaires :
Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (membre)
Fonctions judiciaires, internationales ou extra-parlementaires :
Groupe français de l'union interparlementaire u.i.p (secrétaire)
Mission temporaire pour le ministère de l'europe et des affaires étrangères :
l'évaluation et l'évolution des dispositifs d'accès aux services publics, ainsi que des dispositifs fiscaux et sociaux en faveur des ressortissants français à l'étranger (chargée de mission)
Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle (membre titulaire)
Commissariat d'études et d'expertise :

Suivre l'activité de la députée



par e-mail



par RSS



sur mon site

Champ lexical (sur 9 mois)

ans bâtiment certain circonscription confort diplomatie domaine europe
étranger évaluation français français de l'étranger important OFIS
poste recherche réserve réserve parlementaire scientifique

Tous ses mots

Productions parlementaires

Ses derniers rapports

12/10/17 : Avis (Tome I) sur le projet de loi de finances pour 2018 (n°235).

Tous ses rapports

Ses dernières propositions de loi

Cette députée n'a déposé aucune proposition de loi.

Toutes ses propositions de loi cosignées

Questions au gouvernement

Ses dernières questions orales

06/12/17 : Soutien à l'exportation



Explorez la procédure législative sur LaFabriqueDeLaLoi.fr : [Cliquez ici !](#)

Synthèse générale de l'activité parlementaire
depuis le début de la législature

(mise-à-jour quotidienne, dernière en date le 28/03/18 à 20H07)

Activité de tous les députés :

chercher un député...	Semaines	Commission		Hémicycle		Amendements			Rapports	Propositions		Questions	
Nom	d'activité	réunion	interv.	interv. longues	interv. courtes	proposés	signés	adoptés	écrits	écrites	signées	écrites	orales
Jean-Marie Sermier	33	58	62	44	48	26	1220	35	0	1	113	22	2
Jean-Pierre Vigier	33	63	50	61	122	28	1167	42	0	0	53	18	2
Philippe Vigier	33	67	66	271	299	91	466	19	3	2	21	12	5
Thibault Bazin	32	107	234	385	878	197	2395	71	0	5	158	34	2
Xavier Breton	32	57	50	62	149	117	734	19	0	2	41	19	1
Jean-Paul Dufrègne	32	67	65	187	250	84	789	29	0	1	25	13	5
Patrick Hetzel	32	58	137	168	232	339	2268	77	1	4	135	32	4
Éric Alauzet	31	88	128	91	61	165	339	109	1	0	6	32	1
Ugo Bernalicis	31	52	253	497	603	352	2361	40	0	0	19	13	5
Émilie Bonnivard	31	58	33	75	230	77	761	36	1	0	30	19	2
Yaël Braun-Pivet	31	92	416	364	254	178	256	206	8	0	8	6	1
Jean-Louis Bricout	31	76	102	189	198	18	1264	92	0	0	7	36	7
Charles de Courson	31	94	344	683	340	337	786	40	0	1	9	2	7
Stella Dupont	31	72	17	43	25	4	167	109	1	0	7	2	0
Bastien Lachaud	31	66	154	292	164	100	2360	40	1	5	24	19	7
Didier Le Gac	31	51	22	44	30	4	99	48	0	0	9	36	1

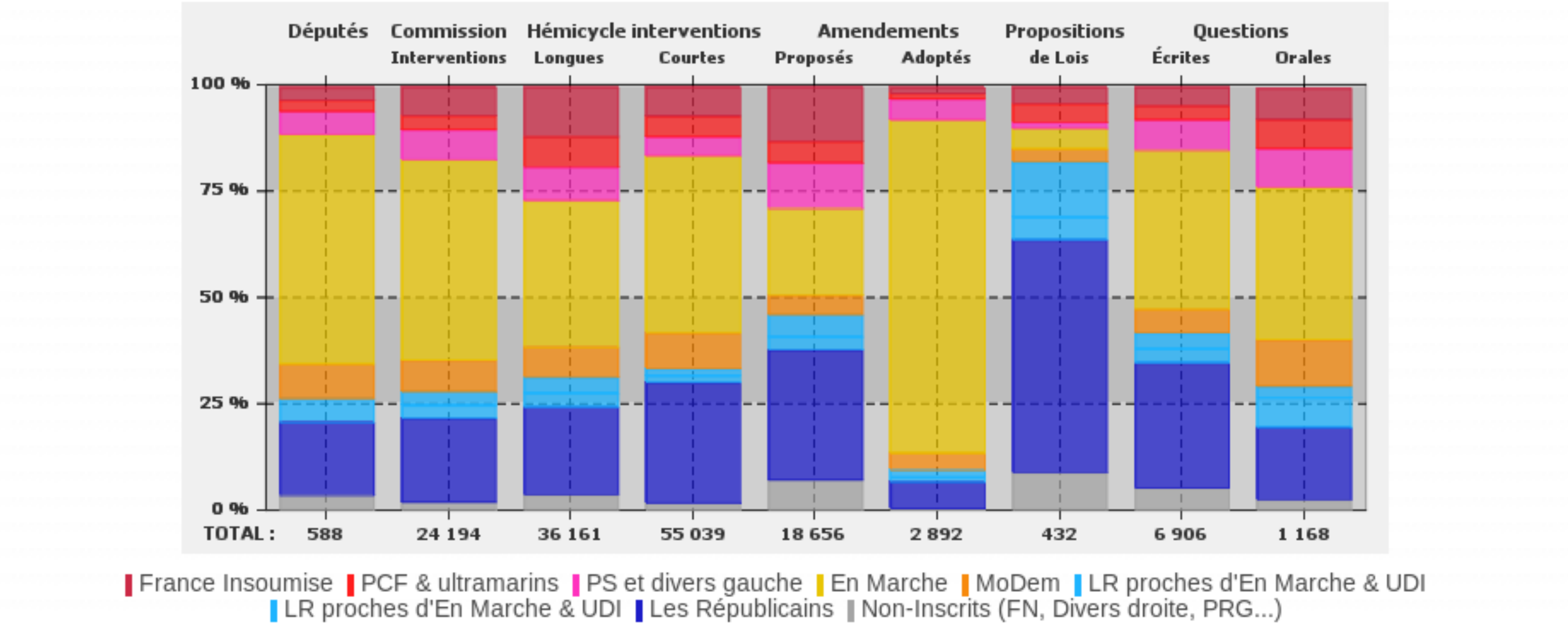
Les chiffres en couleur indiquent que le député se trouve pour le critère indiqué parmi **les 150 plus actifs** ou **les 150 moins actifs**.

Télécharger les données : CSV — JSON — XML — Tableur [OPEN DATA](#)

Ces données portent uniquement sur les douze derniers mois. Retrouvez les données historisées mois par mois au travers de [l'API de NosDéputés.fr](#)

Groupe	d'activité	réunion	interv.	interv. longues	interv. courtes	proposés	signés	adoptés	écrits	écrites	signées	écrites	orales
LFI (17 députés)	28	45	97	248	223	142	2362	40	0	1	20	18	5
GDR (16 députés)	23	36	49	162	167	60	747	27	1	1	20	14	5
NG (31 députés)	24	43	55	92	80	65	1177	78	0	0	6	16	3
LREM (311 députés)	25	51	37	40	74	12	106	53	1	0	8	8	1
MODEM (47 députés)	25	49	39	55	99	18	253	27	0	0	7	8	3
UAI (32 députés)	24	41	47	80	56	45	515	27	1	2	23	15	4
LR (102 députés)	24	43	47	74	154	57	816	30	0	2	67	20	2
NI (19 députés)	23	32	22	69	45	70	191	1	0	2	10	19	2

Répartition de l'activité des députés sur depuis le début de la législature par groupe politique :



Explications :

- **Semaines d'activité** : Nombre de semaines où le député a été relevé présent en commission ou a pris la parole (même brièvement) en hémicycle
- **Commission réunions** : Nombre de réunions de commission où le député a été relevé présent
- **Commission interventions** : Nombre d'interventions prononcées par le député en commissions
- **Hémicycle interventions longues** : Nombre d'interventions de plus de 20 mots prononcées par le député en hémicycle
- **Hémicycle interventions courtes** : Nombre d'interventions de 20 mots et moins prononcées par le député en hémicycle
- **Amendements proposés** : Nombre d'amendements proposés par le député (indiqué « auteur » par l'Assemblée)
- **Amendements signés** : Nombre d'amendements proposés ou co-signés par le député
- **Amendements adoptés** : Nombre d'amendements signés par le député qui ont été adoptés
- **Rapports écrits** : Nombre de rapports ou avis dont le député est l'auteur
- **Propositions écrites** : Nombre de proposition de loi ou de résolution dont le député est l'auteur
- **Propositions signées** : Nombre de propositions de loi ou de résolution dont le député est cosignataire
- **Questions écrites** : Nombre de questions au gouvernement écrites soumises par le député
- **Questions orales** : Nombre de questions au gouvernement orales posées par le député

Lire notre FAQ pour plus d'explications



Neanmoins, il faut examiner de qu'on appelle le lanceur de la preuve et je ne vois pas en quel le journaliste ou le lanceur d'alerte qui aura a alleguer qu'il se situe dans le cadre de son devoir d'alerte ou dans le cadre de l'exercice de son metier aurait quelque difficulte a le demontrer.

C'est pourquoi j'emets un avis defavorable.

Laisser un commentaire



Ugo Bernalicis

Si c'est evident, pourquoi ne pas l'introduire dans le texte ?

Laisser un commentaire



Raphaël Gauvain, rapporteur

Non, ce n'est pas evident, c'est pourquoi je suis contre cet amendement.

Laisser un commentaire



Ugo Bernalicis

Vous venez de declarer que le texte tel qu'il est redige prevoit qu'il reviendra bien a l'entreprise de prouver que le lanceur d'alerte ou le journaliste n'a pas agi dans le cadre de son devoir d'alerte ou dans celui de l'exercice de son metier. Nous preferons, pour notre part, nous en assurer et prevoir le statut le plus protecteur possible pour les lanceurs d'alerte qui seraient isolés face aux multinationales. Nous avons tout de même de nombreux exemples qui montrent qu'il n'est pas si facile de se defendre, en tant qu'individu, contre des bataillons d'avocats de grandes multinationales.

Il me semble que, dans le projet de loi pour un Etat au service d'une société de confiance, nous avons inversé la charge de demontrer qui est de bonne foi et qui de mauvaise foi entre l'administration et l'administré. Et nous serions incapables de le faire, ici, pour ce qui vous paraît evident ? Eh bien, moi aussi je plaide pour l'evidence et pour qu'elle soit inscrite noir sur blanc dans ce texte de façon qu'on puisse defendre ceux qui nous rendent un service d'intérêt général.

Voir le commentaire - Laisser un commentaire

La Commission rejette l'amendement.

Puis elle examine les amendements identiques CL37 de M. Stéphane Peu et CL53 de Mme Marietta Karamanli.



Marietta Karamanli

La rédaction même de plusieurs éléments de la directive est à reprendre dans le texte sur le fond comme sur la forme.

Sur le fond, la Constitution prévoit le droit pour les travailleurs de participer, par l'intermédiaire de leurs délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises. L'utilisation et la divulgation d'informations aux salariés font partie intégrante des conditions permettant à ceux-ci de déterminer collectivement leurs conditions de travail, sachant que, par ailleurs, les élus sont toujours tenus, envers eux, à une obligation de discrétion telle que prévue par les dispositions du code du travail.

Sur la forme, je rappelle que les termes : « , l'utilisation et la divulgation », que je souhaite insérer après le mot : « obtention », figurent dans la directive. Or, si le texte prévoit bien que le code de commerce dispose, au I de l'article L 151-6, que « le secret des affaires n'est pas protégé lorsque l'obtention, l'utilisation ou la divulgation du secret est requise ou autorisée par le droit de l'Union ou le droit national », au II du même article, il n'est plus question que de l'obtention.

Il me paraît donc souhaitable de corriger cet oubli.

Laisser un commentaire



Stéphane Peu

Mme Karamanli vient d'exposer l'essentiel des arguments. J'observe simplement que la proposition de loi est restrictive par rapport à la directive en ne mentionnant que l'obtention d'information et non leur utilisation et leur divulgation. Le texte est de surcroît contraire au code du travail qui fixe le cadre et la responsabilité des représentants du personnel en ce qui concerne les informations dont ils sont censés disposer au sein des organismes de représentation. Soit il s'agit, en effet, d'un oubli – corrigeons-le –, soit il s'agit d'une restriction que nous n'approuvons pas.

Laisser un commentaire



Raphaël Gauvain, rapporteur

Avis defavorable. Je vous renvoie a l'article 3 de la directive qui vise bien les cas d'obtention licite du secret des affaires et non les cas d'utilisation et de divulgation licites. Or, cet article fait partie des dispositions qui doivent impérativement être transposées.

Laisser un commentaire

Néanmoins, il faut examiner de quoi on parle le cadre de la preuve et je ne vois pas en quoi le journaliste ou le lanceur d'alerte qui aura à alléguer qu'il se situe dans le cadre de son devoir d'alerte ou dans le cadre de l'exercice de son métier aurait quelque difficulté à le démontrer.

C'est pourquoi j'émet un avis défavorable.

Laisser un commentaire



Ugo Bernalicis

Si c'est évident, pourquoi ne pas l'introduire dans le texte ?

Laisser un commentaire



Raphaël Gauvain, rapporteur

Non, ce n'est pas évident, c'est pourquoi je suis contre cet amendement.

Laisser un commentaire



Ugo Bernalicis

Vous venez de déclarer que le texte tel qu'il est rédigé prévoit qu'il reviendra bien à l'entreprise de prouver que le lanceur d'alerte ou le journaliste n'a pas agi dans le cadre de son devoir d'alerte ou dans celui de l'exercice de son métier. Nous préférons, pour notre part, nous en assurer et prévoir le statut le plus protecteur possible pour les lanceurs d'alerte qui seraient isolés face aux multinationales. Nous avons tout de même de nombreux exemples qui montrent qu'il n'est pas si facile de se défendre, en tant qu'individu, contre des bataillons d'avocats de grandes multinationales.

Il me semble que, dans le projet de loi pour un État au service d'une société de confiance, nous avons inversé la charge de démontrer qui est de bonne foi et qui de mauvaise foi entre l'administration et l'administré. Et nous serions incapables de le faire, ici, pour ce qui vous paraît évident ? Eh bien, moi aussi je plaide pour l'évidence et pour qu'elle soit inscrite noir sur blanc dans ce texte de façon qu'on puisse défendre ceux qui nous rendent un service d'intérêt général.

Les derniers commentaires

Le 26/03/2018 à 22:14, Micheyle Marlier (Formatrice et dirigeante associative) a dit :



Je suis tout à fait d'accord avec Ugo Bernalicis!

Micheyle Marlier

Vous trouvez ce commentaire constructif : [non](#) [neutre](#) [oui](#)

[Voir tous les commentaires](#)

Ecrire un commentaire

Inscription

Nom d'utilisateur

e-mail

ou

Connexion

Nom d'utilisateur ou e-mail

Mot de passe

☐ M'alerter par e-mail lorsque quelqu'un réagit à mon commentaire

Prévisualiser

PPL Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

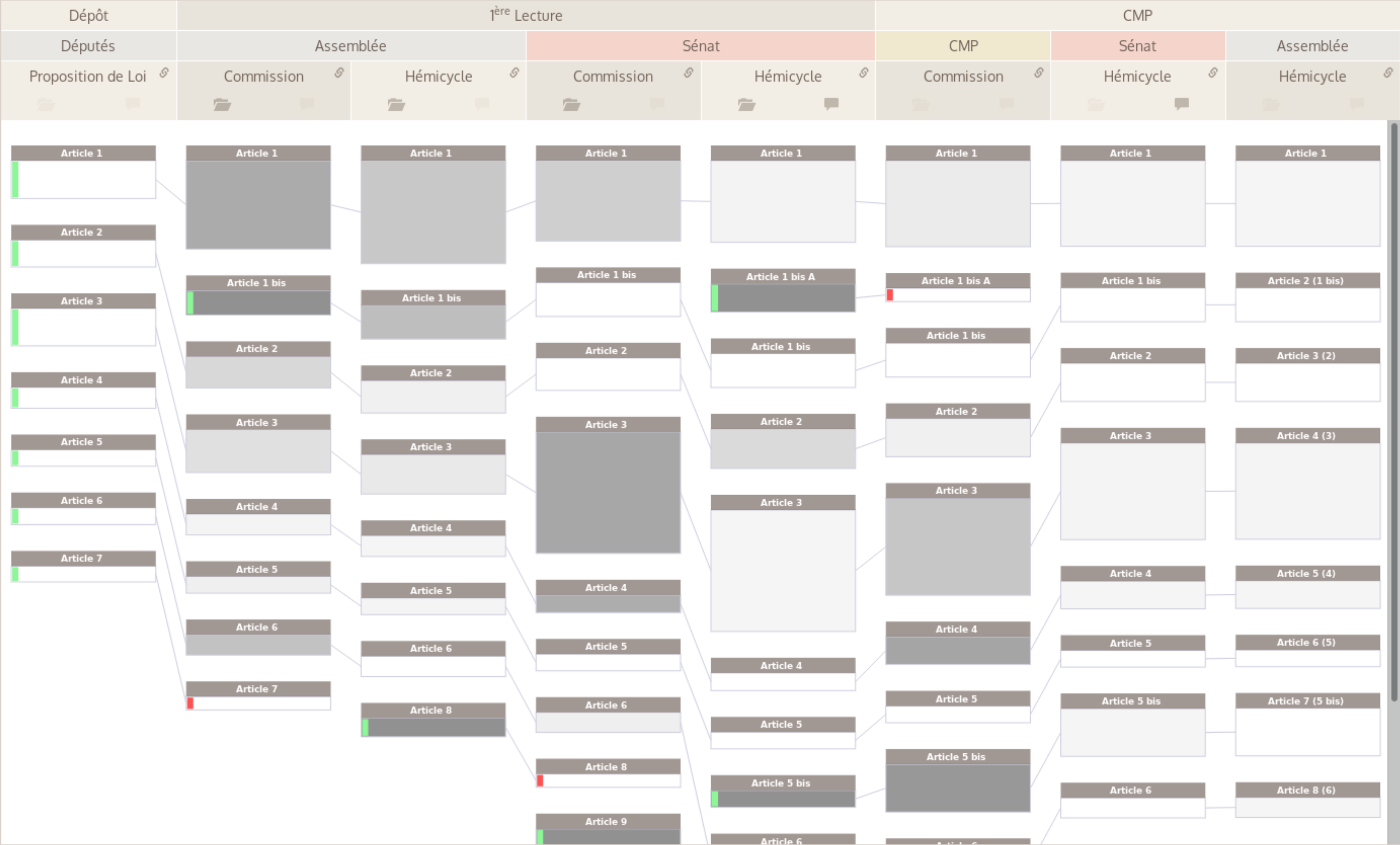
[Dossier Sénat](#)[Loi sur Légifrance](#)

[Dossier Assemblée](#)[Open Data](#)

< Voir la chronologie du texte

Vue compacte ▾

?



ARTICLES

Chaque boîte représente un article dont la taille indique la longueur du texte et la couleur le degré de modifications à cette étape. Cliquez sur un article pour lire le texte et voir le détail des modifications.

Cliquez sur le bouton ? ci-dessus pour voir un tutoriel interactif de cette visualisation.



PPL Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Dossier Sénat

Dossier Assemblée

Loi sur Légifrance

Open Data

< Voir la chronologie du texte

Vue compacte ▾

?

Dépôt	1 ^{ère} Lecture				CMP			Article 1
Députés	Assemblée		Sénat		CMP	Sénat	Assemblée	
Proposition de Loi	Commission	Hémicycle	Commission	Hémicycle	Commission	Hémicycle	Hémicycle	
Article 1	Article 1	Article 1	Article 1	Article 1	Article 1	Article 1	Article 1	1^{ère} Lecture • Sénat • Hémicycle I. - Le I de l'article 59 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles est ainsi modifié : 1° La première phrase est ainsi modifiée : a) Au début, les mots : "Les conseils généraux, les conseils régionaux, leurs groupements ou les autres personnes morales de droit public" sont remplacés par les mots : "Les départements, les régions ou leurs groupements" ; - a bis) Après le mot : "assurent", sont insérés les mots : "au 1er janvier 2018" ; b) Les mots : "à la date de publication de la présente loi" sont remplacés par <u>supprimés</u> ; c) <u>Après les mots : "à fiscalité propre", sont insérés</u> les mots : "ou à une commune qui n'est pas membre d'un tel établissement public" ; 2° Après la même première phrase, sont insérées deux phrases ainsi rédigées : "Par dérogation à la première phrase du présent I, les départements et les régions qui assurent l'une de ces missions à la date du 1er janvier 2018 peuvent, s'ils le souhaitent, en poursuivre l'exercice au-delà du 1er janvier 2020, sous réserve de conclure une convention avec chaque commune ou établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre concerné. Cette convention, conclue pour une durée de cinq ans, détermine notamment les missions exercées respectivement par le département ou la région, d'une part, la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, d'autre part, leurs modalités de financement et la coordination de leurs actions." II. - Le II de l'article L. 1111-10 du code général des collectivités territoriales est ainsi rétabli :
Article 2								
Article 3	Article 1 bis	Article 1 bis	Article 1 bis	Article 1 bis	Article 1 bis A	Article 1 bis	Article 2 (1 bis)	
Article 4	Article 2	Article 2	Article 2	Article 2	Article 1 bis	Article 2	Article 3 (2)	
Article 5	Article 3	Article 3	Article 3	Article 2	Article 2	Article 3	Article 4 (3)	
Article 6	Article 4	Article 4	Article 4	Article 3	Article 3	Article 4	Article 5 (4)	
Article 7	Article 5	Article 5	Article 5	Article 4	Article 4	Article 5	Article 6 (5)	
	Article 6	Article 6	Article 6	Article 5	Article 5	Article 5 bis	Article 7 (5 bis)	
	Article 7	Article 8	Article 8	Article 5 bis	Article 5 bis	Article 6	Article 8 (6)	
			Article 9	Article 6	Article 6			



PPL Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

[Dossier Sénat](#)

[Loi sur Légifrance](#)

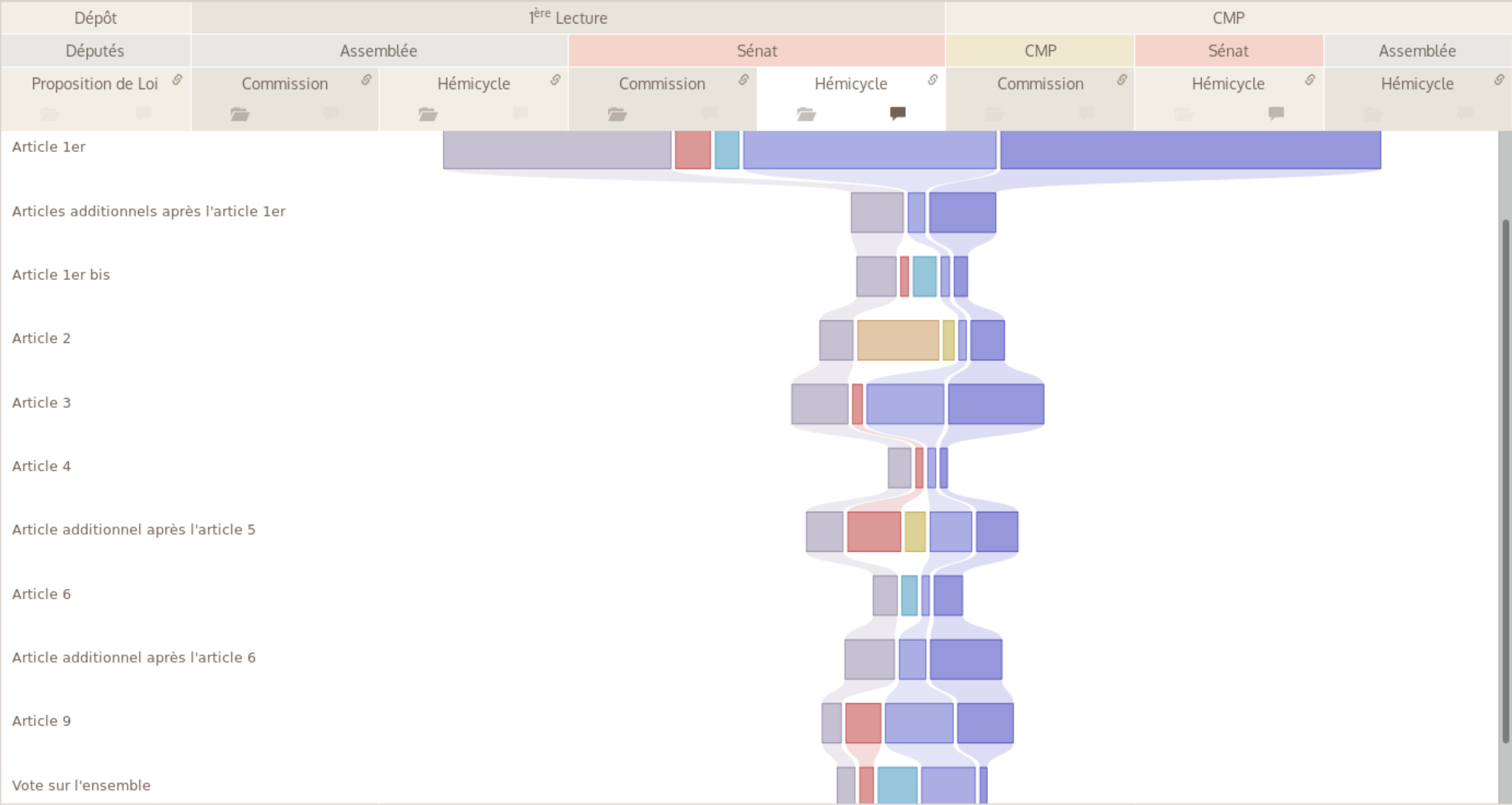
[Dossier Assemblée](#)

[Open Data](#)

< Voir les articles du texte

Vue « échiquier politique » ▼

?



DÉBATS

Chaque boîte représente un groupe d'orateurs intervenus dans les débats sur un sujet. La longueur indique le nombre de mots prononcés et la couleur le groupe politique. Cliquez sur une boîte pour voir la liste des orateurs et consulter le texte des débats.

Cliquez sur le bouton ? ci-dessus pour voir un tutoriel interactif de cette visualisation.

LÉGENDE

CRCE

SOC

RDSE

LREM

RTL

UC

LR

Présidence

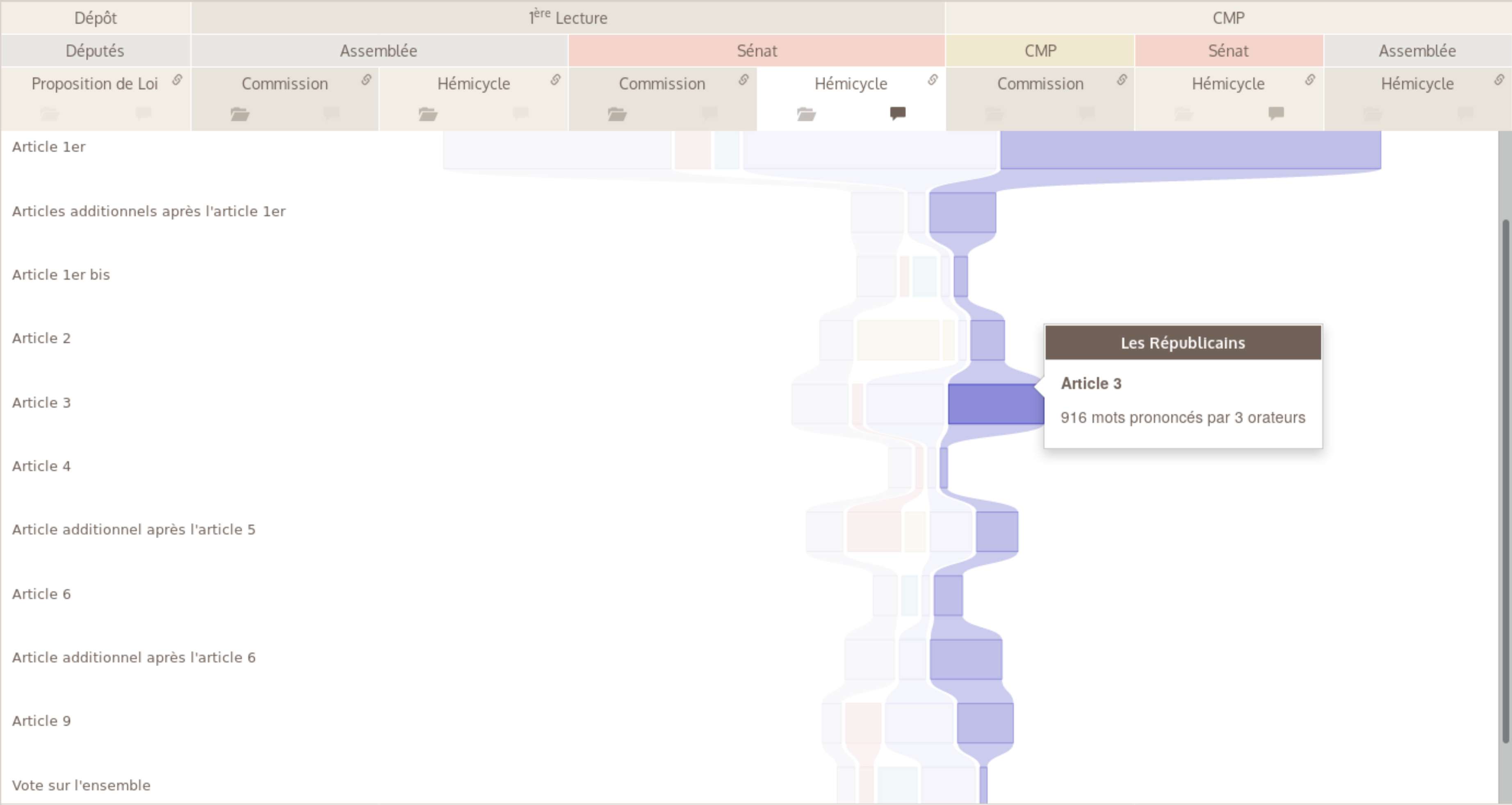
PPL Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

[Dossier Sénat](#)[Loi sur Légifrance](#)[Dossier Assemblée](#)[Open Data](#)

< Voir les articles du texte

Vue « échiquier politique » ▾

?



Les Républicains

Article 3



Mathieu Darnaud
[Lire les interventions](#)

865
mots



Guy-Dominique Kennel
[Lire les interventions](#)

45
mots



François Bonhomme
[Lire les interventions](#)

6
mots

Les Républicains

Article 3

916 mots prononcés par 3 orateurs

LÉGENDE

 CRCE SOC RDSE LREM RTLl UC LR
 Présidence

Open Data

Vue alignée ▼

1

Article 4

- a) Leur adresse, à l'exception du nom du département ;
- b) Le nom de leur précédent propriétaire ;
- c) Pour les biens indivis, le nom des autres propriétaires indivis ;
- d) Pour les biens en nue propriété, le nom des usufruitiers ;
- e) Pour les biens en usufruit, le nom des nus propriétaires ;
- 2° S'agissant des biens mobiliers, le nom de leur précédent propriétaire ; leur adresse ;
- 2° (Supprimé)
- 3° S'agissant des comptes bancaires, produits d'épargne, instruments financiers et contrats d'assurance sur la vie :
 - a) Le nom de l'établissement teneur du compte ou du contrat ;
 - b) Le numéro du compte ou les références du contrat ;
- 4° S'agissant du passif, le nom de l'organisme prêteur ou du créancier.
- C. - Les informations mentionnées au présent III ne peuvent être communiquées qu'à la demande expresse du déclarant ou de ses ayants droit ou sur requête des autorités judiciaires lorsque leur communication est nécessaire à la solution du litige ou utile pour la découverte de la vérité.
- IV. - (Supprimé) Les informations contenues dans les déclarations publiées conformément et dans les limites fixées au présent article sont réutilisables dans les conditions prévues aux articles 10 à 13 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal.
- V. - Un décret en Conseil d'État, pris après avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, précise les modalités d'application du présent article.

2/6

Renseignements personnels :

Année de naissance : 1956

Profession : Je n'ai plus de profession depuis 2001 lorsque j'ai
suis devenu maître de Form bleue (54)

Adresse à utiliser pour le courrier :

Coordonnées téléphoniques :

Mail à utiliser pour le courriel :

*

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection :

Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
j'écris encore ponctuellement quelques textes ou musiques, ce qui me rapporte des droits SACEM lorsque ces oeuvres sont interprétées.	activité très occasionnelle moins de 1000€ par an.

2° Les activités professionnelles ayant donné lieu à rémunération ou gratification exercées au cours des cinq dernières années :

Description de l'activité professionnelle	Rémunération ou gratification perçue
idem	idem

HF.



La numérisation est terminée : les 11 095 extraits de déclarations ont été saisis en moins d'une semaine par près de 8 000 personnes.



Déclaration de Jean-Pierre Michel

Partie 9 / 12

Fonctions et mandats électifs

8° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection :

Identification des fonctions et mandats électifs	Date de début et de fin de fonction et mandats électifs	Rémunérations, indemnités ou gratifications perçues
Maire d'Alençon Conseiller général d'Alençon Basse	Mars 1983 à 25 nov 2004 29.03.1992 à 31.03.2011	Néant depuis la fin du mandat

9° Les noms des collaborateurs parlementaires ainsi que les activités déclarées par eux :

Noms des collaborateurs	Identification de	Description d'exercice de
-------------------------	-------------------	---------------------------

Lien permanent vers cet extrait de déclaration

Saisir les informations

Merci de saisir ci-dessous une ligne par fonction ou mandat déclaré par le parlementaire.

Pour supprimer une ligne, cliquez sur le bouton « X » de la ligne correspondante.
Si le parlementaire n'a rien saisi ou a indiqué « Néant », cliquez sur le bouton « Valider le formulaire vide ».

Identification des fonctions et mandats électifs	Date de début et de fin de fonction de mandats électifs	Rémunérations, indemnités ou gratifications perçues
Fonction ou mandat n°1	Dates de début et de fin n°1	Rémunération n°1
Fonction ou mandat n°2	Dates de début et de fin n°2	Rémunération n°2

Signaler un problème

Valider le formulaire vide

Changer de déclaration

Si vous avez le sentiment que nous avons mal détecté cette partie ou qu'il manque des informations, merci de nous l'indiquer en cliquant sur « Signaler un problème », nous vous proposerons un autre extrait de déclaration à saisir.

Un doute ou une question ? cliquez ici pour lire les Questions Fréquentes.

Questions fréquentes

LES DÉCODEURS

VENONS-EN AUX FAITS

Explorez les déclarations d'intérêts des parlementaires

LE MONDE | 01.08.2014 à 15h33 • Mis à jour le 23.03.2018 à 16h16 | Par Jérémie Baruch

Recherchez :

Nom

Prénom

Fonction

Parti

Dept

Abad	Damien	Député	UMP	01
Abeille	Laurence	Député	ECOLO	94
Aboubacar	Ibrahim	Député	SRC	976
Aboud	Élie	Député	UMP	34
Accoyer	Bernard	Député	UMP	74
Adam	Patricia	Député	SRC	29
Adnot	Philippe	Sénateur	NI	10
Alaux	Sylviane	Député	SRC	64
Alauzet	Éric	Député	ECOLO	25
Albarelo	Yves	Député	UMP	77
Alfonsi	Nicolas	Sénateur	RDSE	2A
Allain	Brigitte	Député	ECOLO	24
Allossery	Jean-Pierre	Député	SRC	59
Alquier	Jacqueline	Sénateur	SOC	81
Ameline	Nicole	Député	UMP	14
Amirshahi	Pouria	Député	SRC	999

BERNARD ACCOYER

Député UMP - Haute-Savoie (74)

> PROFESSION D'ORIGINE

Médecin ORL retraité

> ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXERCÉES À LA DATE DE L'ÉLECTION

NÉANT

> ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES EXERCÉES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Droits d'auteurs1890 € (2013)

> ACTIVITÉS DE CONSULTANT EXERCÉES AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

NÉANT

> PARTICIPATION AUX ORGANES DIRIGEANTS D'UN ORGANISME PUBLIC, PRIVÉ OU SOCIÉTÉ

NÉANT

> PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

NÉANT

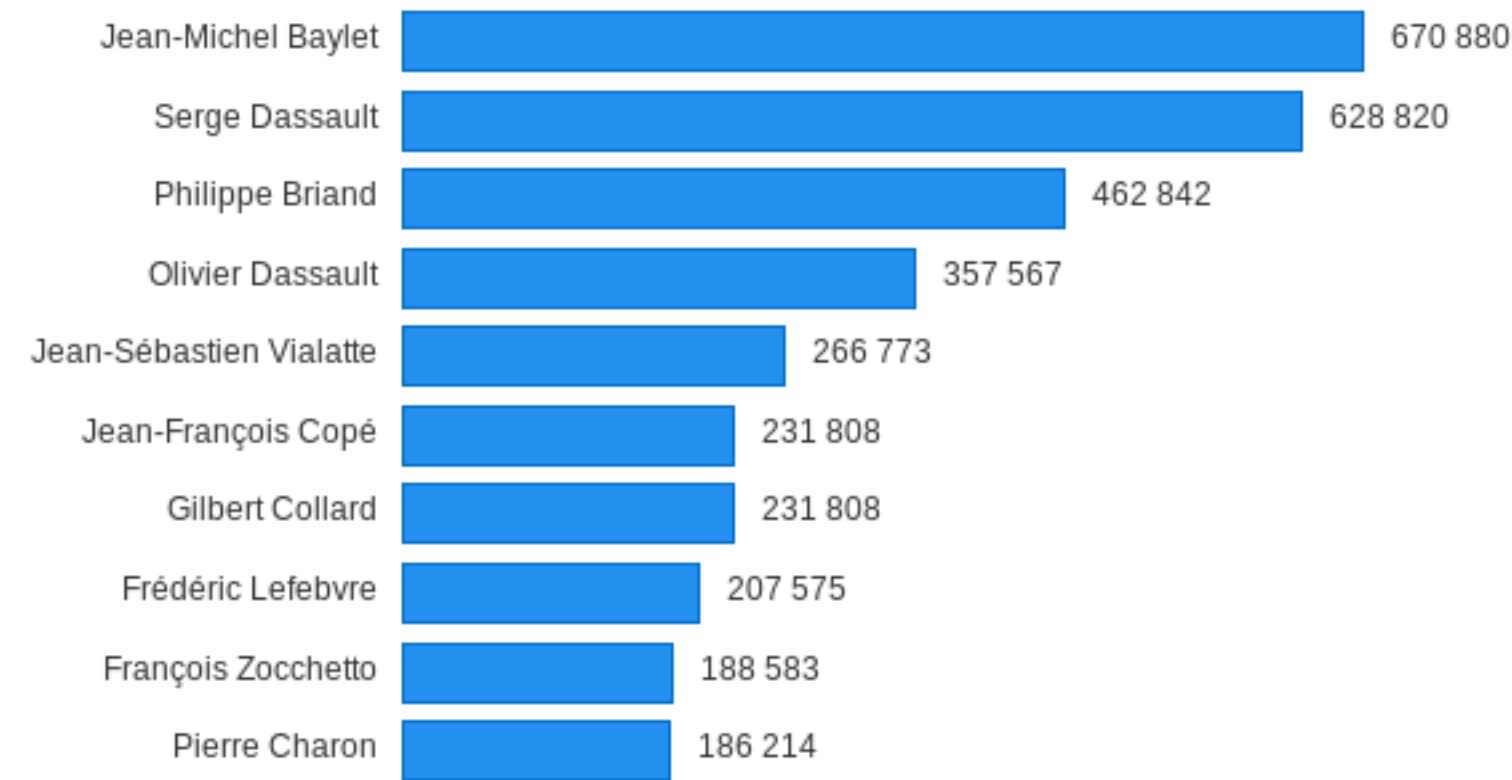
> ACTIVITÉ DU CONJOINT

NÉANT

> FONCTIONS BÉNÉVOLES

NÉANT

Les 10 parlementaires les mieux rémunérés dans le privé



Created with Datawrapper

Source: HATVP, Get the data

- En première place, le sénateur du Tarn-et-Garonne Jean-Michel Baylet (PRG) a empoché en 2013 la somme de 670 880 euros en tant que président du groupe de presse *Dépêche du Midi*, du journal *Midi Olympique*, de *La Nouvelle République des Pyrénées*, ainsi qu'en tant que dirigeant de la SAS Occitane de communication.
- En deuxième position figure le sénateur de l'Essonne (UMP) et grand patron de l'aéronautique et de l'armement, Serge Dassault. La fortune du président du *Figaro* et de sa famille culmine à plus de 13 milliards d'euros selon le magazine *Challenges*. L'ancien maire de Corbeil-Essonnes, soupçonné par la justice d'avoir mis en place un système de corruption électorale dans sa ville, a reçu en 2013, en tant que président du groupe industriel Marcel Dassault, 628 820 euros bruts en plus de son indemnité parlementaire.

- En numéro 3 figure le député de la cinquième circonscription d'Indre-et-Loire, Philippe Briand (UMP), également 387^e fortune de France selon le magazine *Challenges*. En tant que chef d'entreprise de la société SAS Arche, ce dernier a gagné 101 643 euros en 2013.

L'ex-trésorier de Nicolas Sarkozy en 2012 prend aussi le soin d'inscrire ses dividendes, qui se sont élevés à 361 200 euros. Fondateur du réseau d'administrateurs de biens Citya immobilier (le n° 3 en France), le député Briand est un homme richissime. Sa participation financière directe dans la holding



Aurélien Taché: «En matière de protection sociale, on prône un système plus universel»
PAR MANUEL JARDINAUD ET MATHILDE GOANEC

Journal officiel "Lois et Décrets" - JORF n°0073 du 28 mars 2018

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/jo/2018/3/28/0073>

[Imprimer](#)

Décrets, arrêtés, circulaires

Textes généraux

Ministère de l'intérieur

- ▶ [1 Arrêté du 23 mars 2018 complétant l'arrêté du 27 juillet 2017 portant ouverture au titre de l'année 2018, d'un concours externe et d'un concours interne d'accès au grade de technicien territorial principal de 2e classe dans la spécialité « Espaces verts et naturels » organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime](#)
- ▶ [2 Décision du 22 mars 2018 portant délégation de signature \(direction des ressources humaines\)](#)

Ministère de la transition écologique et solidaire

- ▶ [3 Décret n° 2018-203 du 27 mars 2018 modifiant le décret n° 2012-1384 du 11 décembre 2012 instituant un délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire et à la reconversion du site de Fessenheim](#)
- ▶ [4 Arrêté du 19 mars 2018 relatif à la collecte, la transmission et l'évaluation des données de surveillance des émissions de CO2 des voitures particulières neuves et des véhicules utilitaires légers neufs](#)
- ▶ [5 Arrêté du 23 mars 2018 modifiant l'arrêté du 20 octobre 2017 relatif à l'encadrement de la pêche de l'anguille de moins de 12 centimètres par les pêcheurs professionnels en eau douce pour la campagne 2017-2018](#)
- ▶ [6 Arrêté du 26 mars 2018 désignant l'organisme chargé de gérer le registre national des garanties d'origine du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel](#)
- ▶ [7 Décision du 2 février 2018 portant sanction dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie](#)
- ▶ [8 Décision du 23 mars 2018 portant délégation de signature \(secrétariat général\)](#)

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

- ▶ [9 Décret n° 2018-204 du 26 mars 2018 portant publication de l'accord sous forme d'échange de notes verbales entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas relatif à la demande de soutien de la France aux autorités de Sint-Maarten suite au passage de l'ouragan Irma, signées à la Haye le 30 janvier 2018 \(1\)](#)
- ▶ [10 Décision du 26 mars 2018 portant délégation de signature \(direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international\)](#)

Ministère des armées

- ▶ [11 Décret du 26 mars 2018 abrogeant des décrets fixant des servitudes radioélectriques](#)
- ▶ [12 Décret du 26 mars 2018 fixant l'étendue des zones et secteurs de dégagement et les servitudes de protection contre les obstacles applicables au voisinage d'un centre radioélectrique dans le département des Yvelines](#)
- ▶ [13 Décision du 22 mars 2018 portant délégation de signature \(service parisien de soutien de l'administration centrale\)](#)

Ministère des solidarités et de la santé

- ▶ [14 Arrêté du 19 mars 2018 portant déclaration d'inutilité, d'une parcelle relevant du domaine public de l'Etat située sur le territoire de la commune de Villeurbanne \(Rhône\)](#)

Ministère de l'économie et des finances

☐ Accueil ☐ Droit français ☐ Droit européen ☐ Droit international ☐ Traductions ☒ Bases de données

Vous êtes dans : [Accueil](#) > [Rechercher un numéro du JO depuis 1990](#) > **Arrêté du 23 mars 2018 complétant l'arrêté du 27 juillet 2017 portant ouverture au titre de l'année 2018, d'un concours externe et d'un concours interne d'accès au grade de technicien territorial principal de 2e classe dans la spécialité « Espaces verts et naturels » organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime**

Arrêté du 23 mars 2018 complétant l'arrêté du 27 juillet 2017 portant ouverture au titre de l'année 2018, d'un concours externe et d'un concours interne d'accès au grade de technicien territorial principal de 2e classe dans la spécialité « Espaces verts et naturels » organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

[Masquer le panneau de navigation](#)

[Retour au sommaire du JO](#) - [Imprimer](#)

Navigation

Arrêté du 23 mars 2018

▶ **Version initiale**

JORF n°0073 du 28 mars 2018

texte n° 1

Arrêté du 23 mars 2018 complétant l'arrêté du 27 juillet 2017 portant ouverture au titre de l'année 2018, d'un concours externe et d'un concours interne d'accès au grade de technicien territorial principal de 2e classe dans la spécialité « Espaces verts et naturels » organisés par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime

NOR: INTB1808356A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2018/3/23/INTB1808356A/jo/texte>

Par arrêté du président du centre de gestion de la Charente-Maritime en date du 23 mars 2018, complétant l'arrêté du 27 juillet 2017 portant ouverture, au titre de l'année 2018, d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement des techniciens territoriaux principaux de 2e classe dans la spécialité « Espaces verts et naturels » organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime.

L'arrêté du 27 juillet 2017 est ainsi complété :

Les épreuves d'admissibilité du 12 avril 2018 se dérouleront au sein du Hall L'Atelier, parc des expositions, 1, rue Henri-Barbusse, 17000 La Rochelle.

Pour le candidat reconnu travailleur handicapé bénéficiant d'un tiers temps, les épreuves d'admissibilité se dérouleront dans les locaux de la Maison du département de la Charente-Maritime, 85, boulevard de la République, 17000 La Rochelle.

Les autres dispositions de l'arrêté du 27 juillet 2017 restent inchangées.

 [Télécharger le document en RTF \(poids < 1Mo\)](#)

 [Extrait du Journal officiel électronique authentifié \(format: pdf, poids : 0.16 Mo\)](#)

 [Télécharger le document en RDF \(format: rdf, poids < 1 Mo\)](#)

[Retour au sommaire du JO](#) - [Imprimer](#)

[À propos de l'ordre juridique français](#) [Licences](#) [Quoi de neuf sur le site ?](#)
[À propos du site](#) [Plan du site](#) [Accessibilité](#) [Aide générale](#) [Nous écrire](#) [Établir un lien](#)



préfet

Rechercher

Trier Par

Pertinence



◀ 1 ▶

- ▶ 1992-07-09 - Arrêté du 23 juin 1992 portant modification de l'arrêté du 5 février 1992 conférant la qualité d'ordonnateur secondaire du ministère de la défense à certains préfets
- ▶ 1993-08-18 - Arrêté du 28 juillet 1993 portant modification de l'arrêté du 5 février 1992 conférant la qualité d'ordonnateur secondaire du ministère de la défense à certains préfets
- ▶ 1996-06-15 - Décrets du 12 juin 1996 portant nomination de préfets
- ▶ 1996-10-31 - Arrêté du 14 octobre 1996 portant modification de l'arrêté du 5 février 1992 conférant la qualité d'ordonnateur secondaire du ministère de la défense à certains préfets
- ▶ 1994-11-29 - Décret du 28 novembre 1994 portant nomination de préfets
- ▶ 1999-09-23 - Arrêté du 17 septembre 1999 portant nomination au Comité de bassin Loire-Bretagne
- ▶ 1992-02-15 - Arrêté du 5 février 1992 conférant la qualité d'ordonnateur secondaire du ministère de la défense à certains préfets
- ▶ 1993-04-05 - Décret du 5 avril 1993 portant nomination de préfets
- ▶ 1993-03-20 - Décret du 18 mars 1993 portant nomination de préfets délégués pour la sécurité et la défense
- ▶ 1993-06-26 - Décret du 24 juin 1993 portant nomination de préfets

Arrêté du 23 juin 1992 portant modification de l'arrêté du 5 février 1992 conférant la qualité d'ordonnateur secondaire du ministère de la défense à certains préfets

ELI:
NOR: DEFF9201624A

Le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, le ministre de la défense et le ministre du budget,
Vu la loi no 91-1322 du 30 décembre 1991 relative à la loi de finances pour 1992;
Vu le décret no 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la comptabilité publique, et notamment ses articles 5, 6, 64 à 66 et 226;
Vu l'arrêté du 5 février 1992 conférant la qualité d'ordonnateur secondaire du ministère de la défense à certains préfets,

TEXTE TOTALEMENT ABROGE
L'ART. 1 DE L'ARRETE SUSVISE EST REMPLACE PAR LES DISPOSITIONS SUIVANTES:
LES PREFETS DE DEPARTEMENT DESIGNES AU PRESENT ARRETE SONT INSTITUES ORDONNATEURS SECONDAIRES DES DEPENSES IMPUTEES SUR LE BUDGET DE LA DEFENSE,TITRE VI (FONDS POUR LA RESTRUCTURATIONS DU MINISTERE DE LA DEFENSE),ET,LE CAS ECHEANT,DES RECETTES CORRESPONDANTES.
APPLICATION DES ART. 5,6,64,65,66 ET 226 DU DECRET 621587 DU 29-12-1962.
Article 1 - Link

Arrêtent:

Article 2 - Link

Art. 1er. - L'article 1er de l'arrêté du 5 février 1992 susvisé est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:
<<Les préfets de département désignés ci-après sont institués ordonnateurs secondaires des dépenses imputées sur le budget de la défense, titre VI (Fonds pour les restructurations du ministère de la défense) et, le cas échéant, des recettes correspondantes:
<<- le préfet de l'Aisne;
<<- le préfet de l'Allier;
<<- le préfet des Ardennes;
<<- le préfet de l'Aube;
<<- le préfet du territoire de Belfort;
<<- le préfet de la Charente;
<<- le préfet de la Charente-Maritime;
<<- le préfet du Cher;
<<- le préfet de la Corrèze;
<<- le préfet de la Haute-Corse;
<<- le préfet de la Côte-d'Or;
<<- le préfet de la Dordogne;
<<- le préfet de la Drôme;
<<- le préfet du Finistère;

Nominations au Journal officiel de la République française

ambassadeur (tag)

Recherche nominative:

Prenom Nom

Envoyer

- [Database des nominations au JORF](#)
- [Version TSV simplifiée](#)
- [Version XML](#)

Filter selon un tag

▼

Rechercher un texte

Total 1000 (100%)

Femmes 179 (18%)

Hommes 821 (82%)

Seuls les 1000 derniers résultats sont affichés. Tous sont disponibles dans la version XML.

nomination

JORFTEXT000036709127 (source officielle)

15 Mars 2018

De: M. Sujiro SEAM

conseiller des affaires étrangères hors classe

Objet: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès du Royaume des Tonga, en résidence à Suva

ambassadeur_pays="Royaume des Tonga"

Remplace: M. Michel Djokovic

ambassadeur

Suggérer une modification

nomination

JORFTEXT000036684599 (source officielle)

09 Mars 2018

De: M. Nicolas GALEY

ministre plénipotentiaire de 2e classe

Objet: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès des Etats fédérés de Micronésie, en résidence à Manille

ambassadeur_pays="Micronésie"

Remplace: M. Thierry Mathou

ambassadeur

nomination

JORFTEXT000036684596 (source officielle)

09 Mars 2018

De: M. Nicolas GALEY

ministre plénipotentiaire de 2e classe

Objet: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République des îles Marshall, en résidence à Manille

ambassadeur_pays="Îles Marshall"

Remplace: M. Thierry Mathou

ambassadeur

nomination

JORFTEXT000036666588 (source officielle)

03 Mars 2018

De: M. Roland DUBERTRAND

ministre plénipotentiaire de 2e classe

Objet: ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République du Chili

ambassadeur_pays="Chili"

Remplace: Mme Caroline DUMAS

ambassadeur

nomination

JORFTEXT000036659143 (source officielle)

01 Mars 2018

De: M. Jacques CHAMPAGNE de LABRIOLLE

conseiller des affaires étrangères hors classe

Objet: ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières

ambassadeur

nomination

JORFTEXT000036577998 (source officielle)

07 Février 2018

[Accueil](#) > [Documents parlementaires](#) > [Les rapports législatifs](#)[Version PDF](#)

N° 1199

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

TREIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 16 octobre 2008.

AVIS

PRÉSENTÉ

AU NOM DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, FAMILIALES ET SOCIALES SUR LE PROJET DE LOI *de finances pour 2009* (n° 1127)

TOME I

ACTION EXTÉRIEURE DE L'ÉTAT

RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE

Par Mme Michèle DELAUNAY,

Députée.

Voir le numéro : 1198 (annexe n° 1).

INTRODUCTION [5](#)I.- LES CRÉDITS DU PROGRAMME « RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE » [7](#)A. L'ARCHITECTURE BUDGÉTAIRE CONNAÎT UNE ÉVOLUTION EN 2009 [7](#)B. LES CRÉDITS POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE MANQUENT D'AMBITION [10](#)1. Les crédits pour la francophonie et l'action culturelle sont éclatés entre différentes missions [10](#)2. Les moyens financiers accordés à la coopération culturelle et scientifique sont insuffisants [12](#)II.- LES RELATIONS FRANCO-ROUMAINES À TRAVERS LA COOPÉRATION CULTURELLE [17](#)

LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES

(par ordre chronologique)

Ø Mme Catherine Durandin, docteur ès lettres en histoire, professeur à l’Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et directrice de la collection « Aujourd'hui l’Europe » aux éditions de l'Harmattan

Ø Mme Edith Lhomel, rédactrice au Courrier des pays de l’Est

Ø Ministère des affaires étrangères, direction de la coopération européenne, sous-direction de l’Europe méridionale – M. Joël Meyer, sous-directeur, et M. François Devoto, rédacteur

Ø Ministère des affaires étrangères, direction générale de la coopération internationale et du développement – Mme Anne Hofmann, chef du bureau Europe, et Mme Marta Touykova-Guillemet, chargée de mission pour l’Europe centrale

• Déplacement en Roumanie (17 au 20 septembre 2008)

À Bucarest

Ø Service de coopération et d’action culturelle :

– M. Henri Lebreton, conseiller de coopération et d’action culturelle

– M. Jean Baptiste Cuzin, attaché de coopération technique, adjoint du conseiller culturel,

– M. Michel Farine, attaché de coopération universitaire et scientifique

– Mme Lucile Bruand-Exner, attachée de coopération éducative

* Réunion avec les fonctionnaires et experts français chargés de la coopération technique :

– M. Frédéric Frapaise, mis à disposition auprès de l’autorité financière roumaine chargée de contrôler l’utilisation des Fonds européens

– Mme Marie-Colette Lalire, attachée de coopération régionale pour les droits de l’enfant (Roumanie, Bulgarie, Moldavie)

– M. Pascal Lavoué, directeur départemental des services fiscaux du Bas-Rhin, intervenant comme expert en fiscalité auprès des autorités roumaines

– Mme Marie Leclair, magistrate mise à disposition auprès du ministère de la justice roumain

– Mme Christine Nairaud, directrice divisionnaire chargée de la Mission de coopération internationale en matière de fiscalité au ministère français du budget et des comptes publics

Ø Institut français de Bucarest :

– M. Didier Montagne, attaché culturel, directeur-adjoint de l'Institut français de Bucarest

– M. Jean Luc Renault, directeur pédagogique de l’Institut français de Bucarest

– M. Cristian Puiu, cinéaste roumain intervenant dans le cadre des conférences du Cercle Tocqueville

Ø Ambassade de France :

– M. Henri Paul, ambassadeur de France en Roumanie

– Mme Nicole Taillefer, première conseillère

* Au cours d’un déjeuner de travail :

– Mme Maria Berteanu, directrice générale de la francophonie au Ministère roumain des affaires étrangères

– M. Victor Paul Dobre, secrétaire d’État en charge de l’institution préfectorale (MIRA)

– Mme Gabriela Dragan, directrice de l’Institut européen de Roumanie

– M. Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman

– Mme Pascale Joanin, directrice générale de la fondation Robert Schuman

– M. Iona Panzaru, recteur de l’Université de Bucarest

– M. Cristian Preda, conseiller du président de la République roumaine pour l’enseignement supérieur et la francophonie

L'étude issue de l'exploitation de ces données a été publiée le 17 mars 2011. Vous pouvez la consulter à l'adresse suivante : <http://www.regardscitoyens.org/transparence-france/etude-lobbying/>

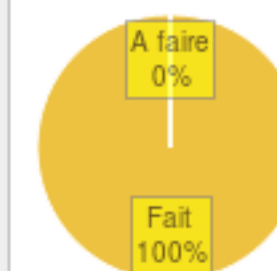
Numérisons les lobbyistes de l'Assemblée nationale

Parce que l'influence du lobbying au sein des parlements, peu connue, suscite beaucoup de fantasmes, [Transparence International France et Regards Citoyens s'associent](#) pour mieux connaître les lobbyistes de l'Assemblée nationale. Depuis 2007, plus de 15 000 personnes ont été auditionnées dans le cadre de rapports parlementaires.

Pour mieux qualifier ces données, nous avons besoin de vous !

Pour nous aider à cartographier ces acteurs, il vous suffit de saisir, dans le formulaire ci-dessous, le nom de la personne, identifié dans un cadre rouge, son employeur ou l'organisme qu'elle représente, ainsi que sa fonction :

Statistiques

[Etre averti](#)
[Connexion](#)


Top Contributeurs

1. Nicoz (1601)
2. aline250 (1501)
3. versailai... (1184)
4. moira (1048)
5. [Nanostelia](#) (839)

[voir le Top 50](#)

Extrait d'un [rapport parlementaire](#) :

- M. Henri Paul, ambassadeur de France en Roumanie
- Mme Nicole Taillefer, première conseillère
- * Au cours d'un déjeuner de travail :
- Mme Maria Berteau, directrice générale de la francophonie au Ministère roumain des affaires étrangères
- M. **Victor Paul Dobre**, secrétaire d'État en charge de l'institution préfectorale (MIRA)
- Mme Gabriela Dragan, directrice de l'Institut européen de Roumanie
- M. Jean-Dominique Giuliani, président de la fondation Robert Schuman

Sexe	☐ Homme ☐ Femme
Prénom et Nom	Victor Paul Dobre
Merci de ne pas saisir le titre, le grade ou toute information qui ne soit pas le nom et le prénom.	
Fonction	
Si plusieurs fonctions, choisissez celle qui vous semble la plus importante.	
Organisation / employeur	
Merci d'indiquer le nom complet et son éventuel acronyme.	
Enregistrer Pas une personne / personne pas auditionnée - signaler une erreur	

Numerisation terminée !

Le lobbying fait beaucoup parler, mais qu'en sait-on réellement ? Y a-t-il ou non une volonté de pluralisme dans les arguments écoutés ? Le lobbying visant à influencer les décisions publiques, mérite d'être mieux documenté et analysé pour faire avancer son débat. Une plus grande transparence et un cadre adapté aux relations entre les parlementaires et les acteurs rencontrés doivent être recherchés dès lors qu'un mandat électif est un contrat passé avec les Français, exercé sur fonds publics.

Transparence International France et Regards Citoyens ont convenu en juillet 2010 d'un partenariat original, pour livrer ensemble au débat public et aux Français, des informations nouvelles sur les rencontres connues entre députés et acteurs publics et privés. Si ces informations sont toutes publiques, elles sont présentées ici de façon inédite afin d'être accessibles à tous. Elles ont vocation à être affinées, dans un processus collaboratif, avec le concours souhaité de toutes les personnes intéressées par le fonctionnement de la vie publique.

1 174 rapports parlementaires ont été passés en revue grâce à l'aide de plus de 3 000 internautes. Entre juillet 2007 et juillet 2010, 9 300 auditions, de près de 5000 organismes, représentés par plus de 16 000 personnes, ont été recensées. D'emblée on le voit, les chiffres sont très éloignés des quelques 120 représentants d'intérêt inscrits en mars 2011 au [registre officiel de l'Assemblée nationale](#) !

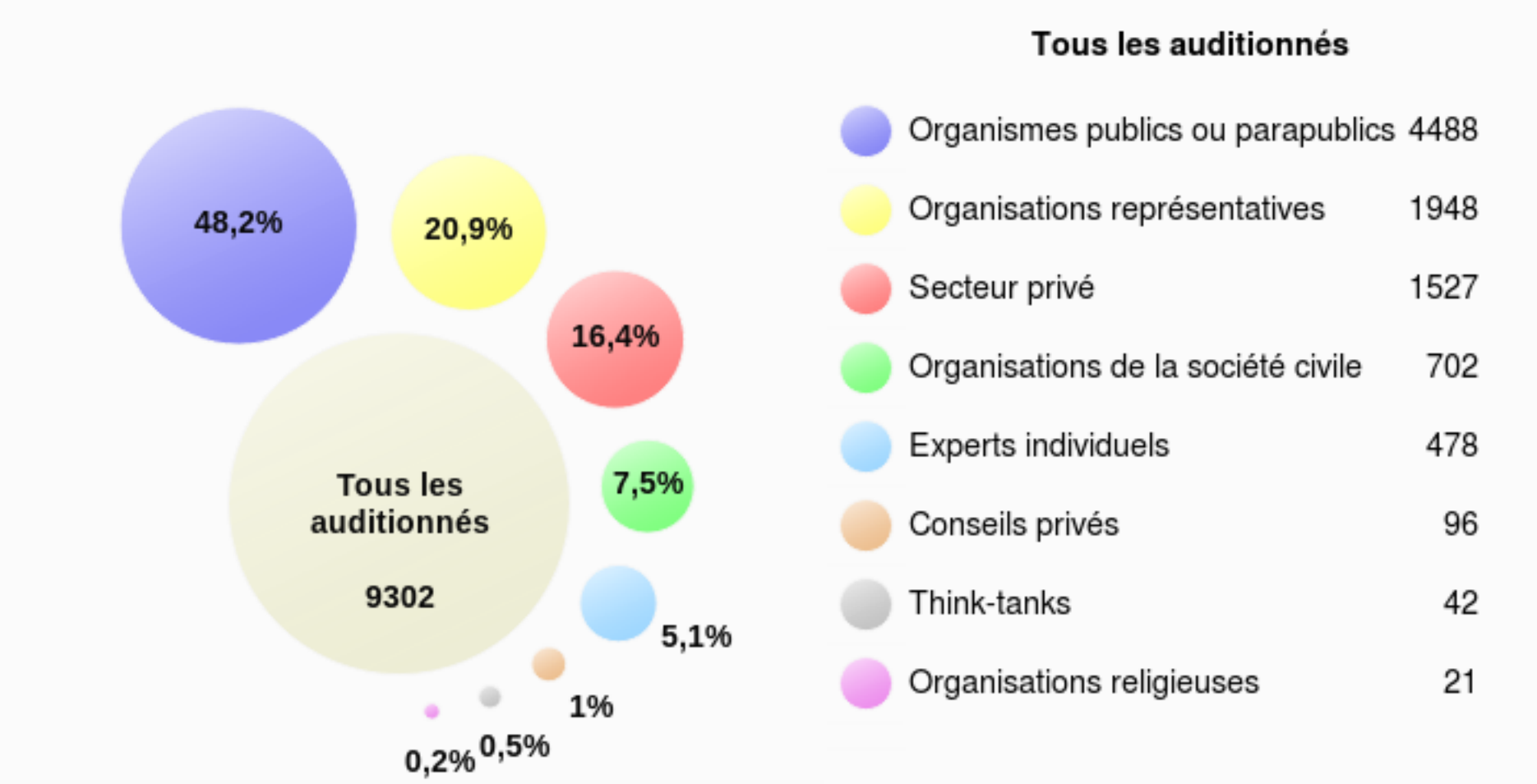
Néanmoins, des listes d'auditions n'ont pu être trouvées que dans 38% des rapports produits en trois ans. Cette étude, malgré ses aspects inédits, ne révèle encore qu'une partie émergée de l'iceberg des nombreuses formes et voies que prend le lobbying à l'Assemblée nationale. Les sujets en débat public sont souvent complexes, parfois techniques et nécessitent de confronter une pluralité de points de vue. Le Parlement doit adopter des mesures pour que les rencontres entre parlementaires et société, comme les arguments, soient simplement connus.

Thèmes des rapports*

- Affaires étrangères
- Agriculture
- Aide au développement
- Anciens combattants
- Budget
- Collectivités territoriales
- Culture
- Défense
- Économie
- Éducation
- Énergie
- Environnement
- Femmes
- Fonction publique
- Immigration
- Internet
- Justice
- Médias
- Outre-mer
- Police et sécurité
- Pouvoirs publics
- Recherche
- Santé
- Sécurité sociale

Répartition par catégorie des organismes auditionnés à l'Assemblée nationale

2007
2010



Genre des personnes auditionnées



Intérêt des personnes auditionnées



Liste des organismes (nombre d'auditions)

Ministère des affaires étrangères	97
Confédération française démocratique du travail (cfdt)	73
Force ouvrière (cgt-fo)	73
Confédération générale du travail (cgt)	69
Ministère de l'intérieur	65
Ministère de la défense	63



Base Transparence Santé

[Accueil](#) • [Recherche par bénéficiaire](#) •

Recherche par bénéficiaire

Critères de recherche

Noms ⓘ

Déclaration entre et

Catégorie de
bénéficiaires



Rechercher



Recherche avancée



Ministère des Solidarités et de la Santé

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[Mentions légales](#)

[Contact](#)

[Liens utiles](#)

www.legifrance.gouv.fr

www.service-public.fr

www.gouvernement.fr



Base Transparence Santé

[Accueil](#) • [Recherche par bénéficiaire](#) •

Recherche par bénéficiaire

Pour afficher les résultats, veuillez saisir le texte affiché ci-dessous



 [Rafraîchir](#)  

 Cette étape permet de vérifier que vous êtes un utilisateur humain et non pas un robot.

Annuler

Valider



Ministère des Solidarités et de la Santé

[Plan du site](#)

[Accessibilité](#)

[Mentions légales](#)

[Contact](#)

[Liens utiles](#)

www.legifrance.gouv.fr

www.service-public.fr

www.gouvernement.fr

[Accueil](#) • [Recherche par bénéficiaire](#) •

Recherche par bénéficiaire

Critères de recherche

Noms ⓘ VIAKHIREVA IRYNA ;

Déclaration entre Semestre 2 - 2012 ▼ et Semestre 2 - 2017 ▼

Catégorie de bénéficiaires Toutes ▼

Rechercher



Recherche avancée

Cochez les cases de un ou plusieurs bénéficiaires puis cliquer sur le bouton « Valider » en bas de page pour afficher leurs déclarations.

1 Résultat(s) concernant les professionnels de santé

	RPPS ⓘ	Bénéficiaire	Code postal	Ville	Adresse	Profession
☐	10100079820	VIAKHIREVA IRYNA O	29609	BREST CEDEX 2	HOPITAL LA CAVALE BLANCHE	Médecin

[Accueil](#) • [Recherche par bénéficiaire](#) • [Résultats](#) •

Résultats des déclarations par bénéficiaire

Afficher les Avantages

Afficher les Conventions

Afficher les Rémunérations

89 Avantage(s) correspondant à votre sélection

Bénéficiaire ▲	Type de bénéficiaires ◆	Entreprise ◆	Date ◆	Nature ◆	Montant ◆	
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>Genzyme</u>	27/03/2015	Repas	22 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>NOVARTIS PHARMA SAS</u>	27/06/2014	Autre : [Participation Evenement Scientifique]	20 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>NOVARTIS PHARMA SAS</u>	15/05/2014	Autre : [Participation Evenement Scientifique]	55 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>ICOMED</u>	18/03/2015	Autre: [Enquête]	28 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE</u>	21/03/2014	HOSPITALITE	20 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>NOVARTIS PHARMA SAS</u>	14/11/2014	Autre : [Participation Evenement Scientifique]	19 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>ICOMED</u>	08/03/2013	Autre: [Enquête]	30 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>BRISTOL-MYERS SQUIBB</u>	11/04/2014	Repas	23 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>Genzyme</u>	26/09/2014	Repas	14 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>MERCK SERONO</u>	06/12/2013	REPAS	15 €	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	<u>ICOMED</u>	10/12/2013	Autre: [Enquête]	30 €	Détail

[Accueil](#) • [Recherche par bénéficiaire](#) • [Résultats](#) •

Résultats des déclarations par bénéficiaire

Afficher les Avantages

Afficher les Conventions

Afficher les Rémunérations

23 Convention(s) correspondant à votre sélection

Bénéficiaire ▲	Type de bénéficiaires ◆	Entreprise ◆	Date ◆	Période ◆	Objet ◆	
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	AbbVie	01/06/2017	01/06/2017 - 01/06/2017	Hospitalité	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	Genzyme	17/12/2015	17/12/2015 - 17/12/2015	Autre : Autre : [Opérations Genzyme]	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	TEVA SANTE SAS	29/01/2016	29/01/2016 - 30/01/2016	Autre : Autre : Réunion scientifique	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	UCB Pharma SA	25/11/2016	25/11/2016 - 25/11/2016	Autre : CONVENTION D'HOSPITALITÉ	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	MERCK SERONO	28/03/2017	28/03/2017 -	Hospitalité	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	TEVA SANTE SAS	23/06/2017	23/06/2017 - 23/06/2017	Hospitalité	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	Genzyme	12/10/2017	12/10/2017 - 12/10/2017	Hospitalité	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	Genzyme	12/10/2017	12/10/2017 - 12/10/2017	Hospitalité	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	LUNDBECK SAS	01/04/2014	01/04/2014 -	Autre : AUTRE : CONVENTION D HOSPITALITE	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	Bayer HealthCare SAS	30/04/2015	30/04/2015 - 30/04/2015	Autre : AUTRE : MANIFESTATION DE PROMOTION	Détail
DOVGANYUK VIAKHIREVA IRINA	Médecin	NOVARTIS PHARMA SAS	07/02/2014	07/02/2014 - 07/02/2014	Autre : Autre : [Hospitalité Evenement]	Détail



Lumière sur Sunshine

Ce que les labos donnent à nos médecins

Open Data sur les cadeaux et contrats versés par les laboratoires pharmaceutiques
aux praticiens de santé entre janvier 2012 et juin 2014

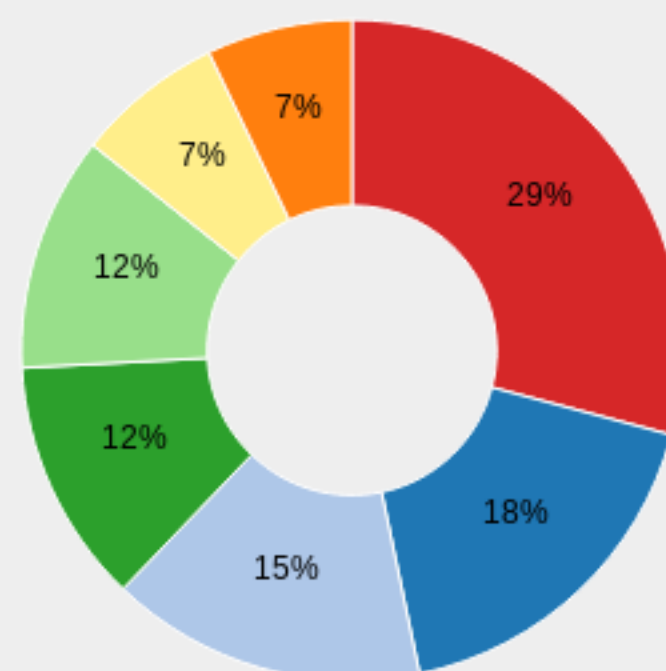


2 527 854 cadeaux
soit 244 572 645 €
entre janvier 2012 et juin 2014

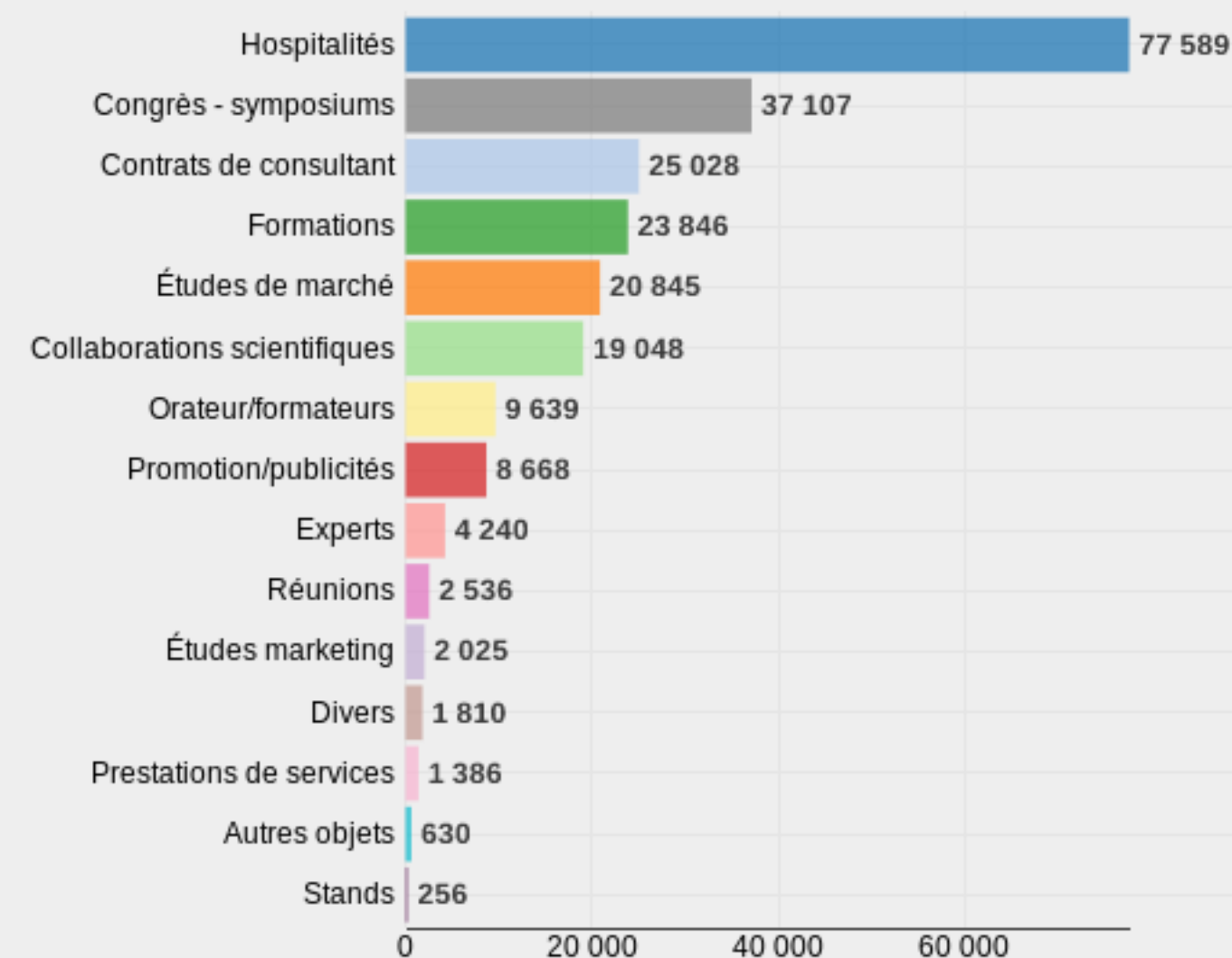


235 455 contrats
soit XXX XXX XXX €
entre janvier 2012 et juin 2014

● Repas ● Hospitalités ● Transports
● Hébergements ● Congrès ● Dons
● Autres types de cadeaux



Répartition de la nature des cadeaux

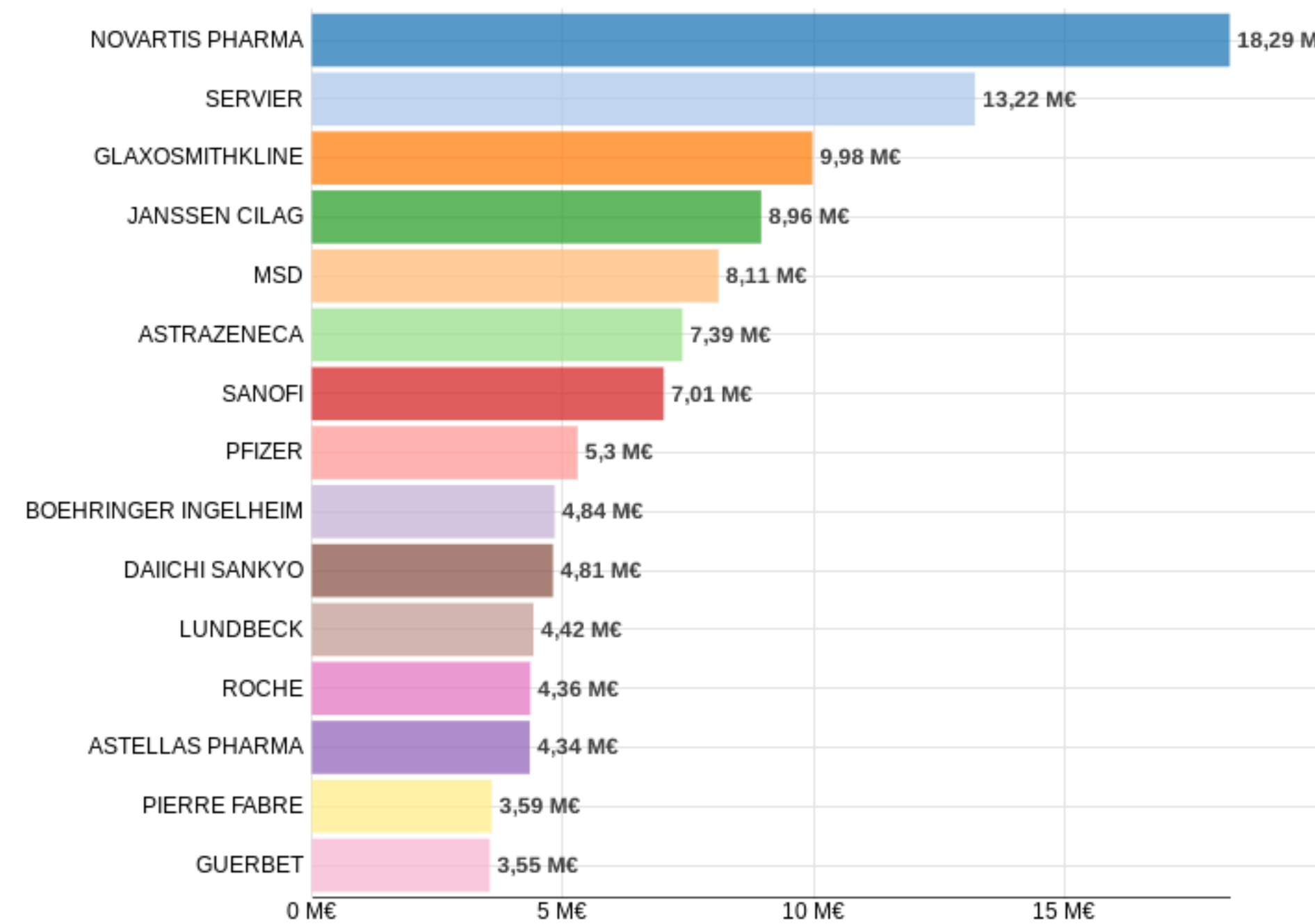


Répartition des types de contrats



Les laboratoires qui dépensent le plus

Les 15 labos les plus généreux

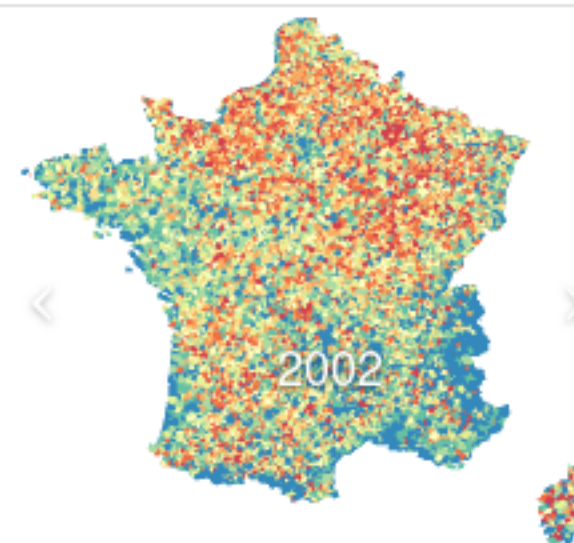


Tous les laboratoires

Labo	Montant des cadeaux	Nombre de contrats
NOVARTIS PHARMA	18 291 626 €	10 486
SERVIER	13 216 239 €	6 044
GLAXOSMITHKLINE	9 978 716 €	7 285
JANSSEN CILAG	8 956 129 €	598
MSD	8 105 093 €	42 215
ASTRAZENECA	7 385 564 €	20 594

NosFinancesLocales.fr : les comptes de toutes les communes de France de 2000 à 2012 en carto

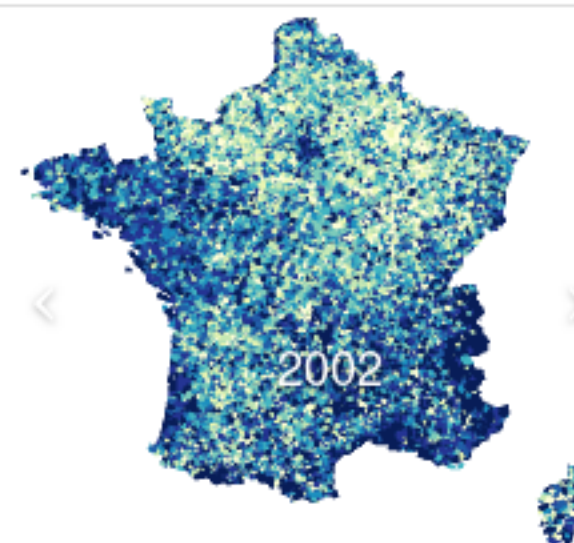
Données disponibles sur NosDonnées.fr en [OPEN DATA](#)



Annuité de la dette par habitant (en €)...

Moyenne : 67.84

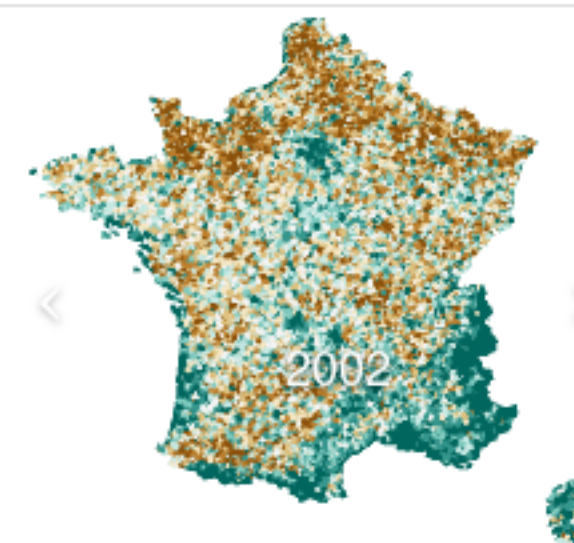
Min-Max : -36.70 - 73,779.53



Charges financières annuelles par habitant...

Moyenne : 19.11

Min-Max : -36.70 - 28,763.78



Total des charges de fonctionnement par ha...

Moyenne : 534.25

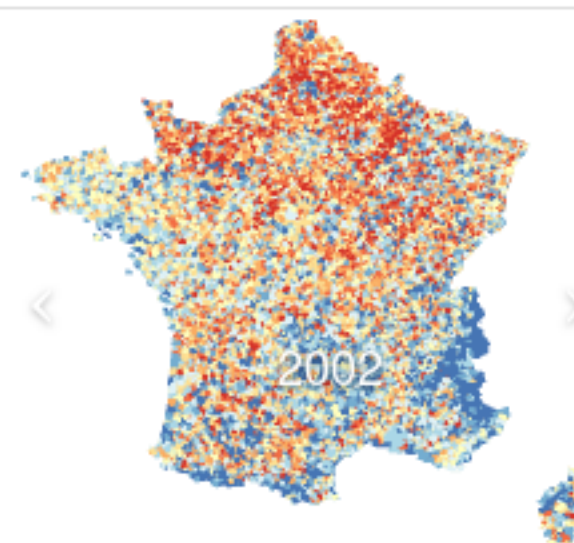
Min-Max : 0.00 - 49,776.77



Charges de personnel par habitant (en €)...

Moyenne : 183.44

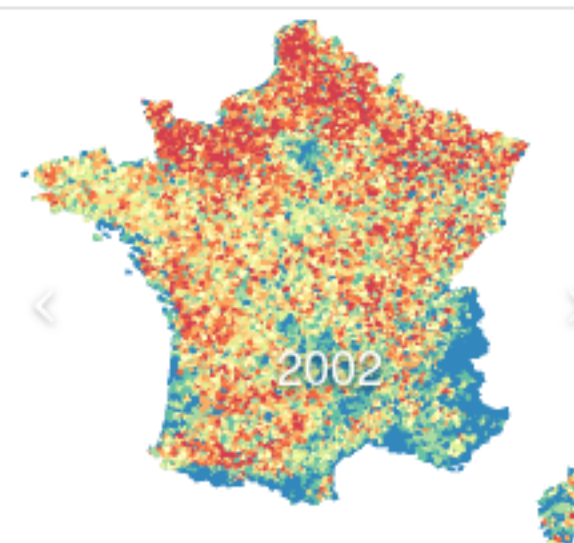
Min-Max : -435.19 - 9,488.37



Total des emplois d'investissements par ha...

Moyenne : 342.86

Min-Max : -400.00 - 176,228.35



Total des produits de fonctionnement par h...

Moyenne : 688.08

Min-Max : -706.52 - 67,826.50



Taxe foncière par habitant (en €)...

Moyenne : 71.43

Min-Max : 0.00 - 72,088.00



Taxe d'habitation par habitant (en €)...

Moyenne : 72.75

Min-Max : 0.00 - 3,993.01



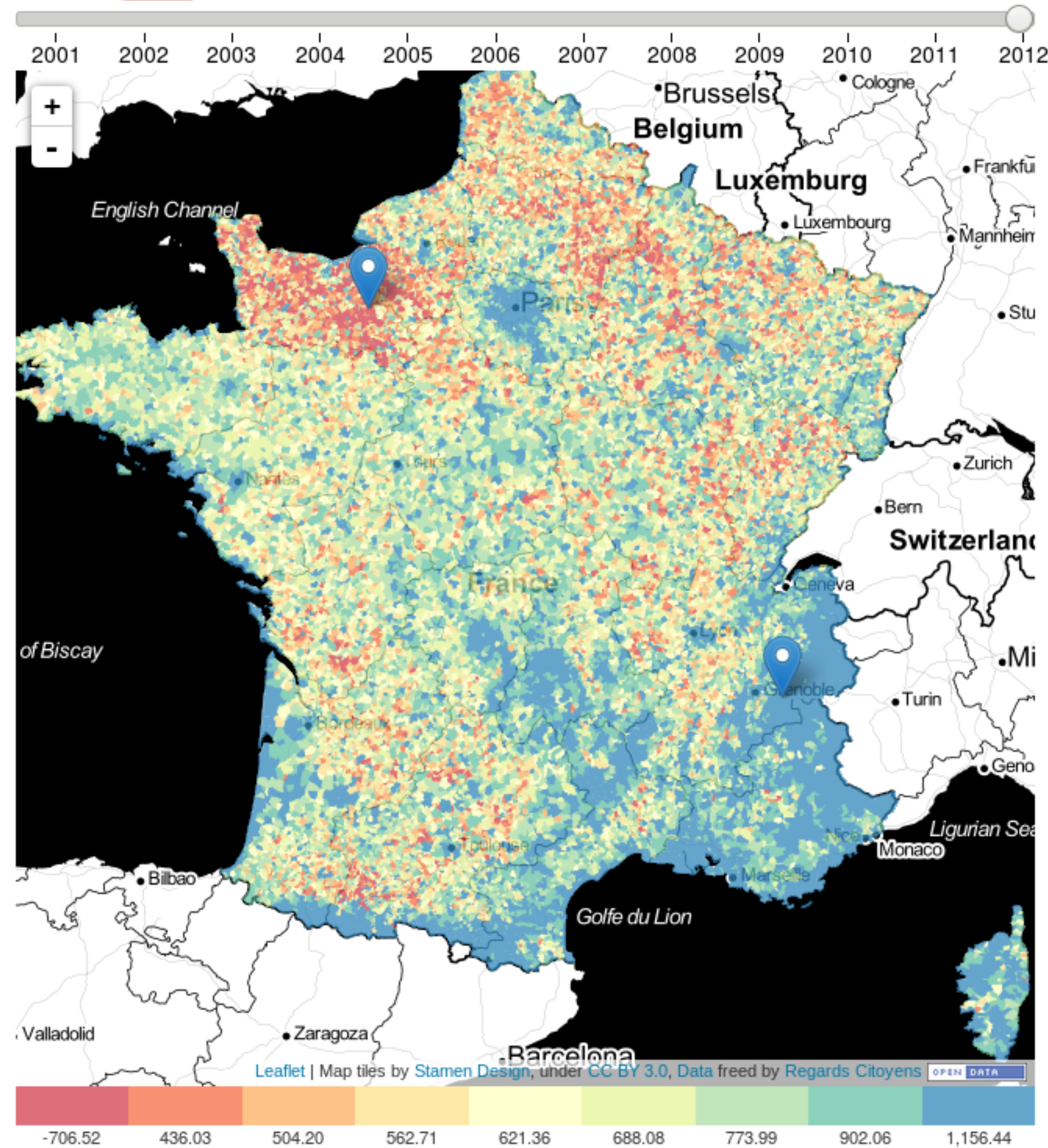
Total des produits de fonctionnement par habitant (en €)

Un peu d'explications :

Cette carte présente le **total des produits de fonctionnement par habitant** de chaque commune.

Les produits de fonctionnement comprennent principalement le produit des impôts locaux, les dotations versées par l'État et les produits provenant de l'exploitation de services communaux.

Année : 2012



Rechercher une commune...

Info commune surveillée

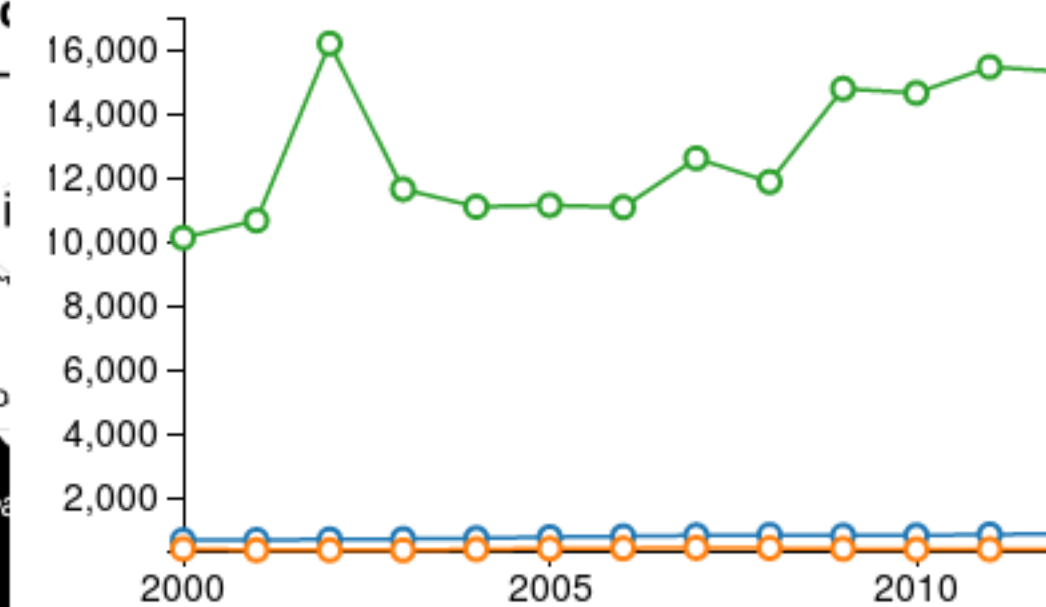
Commune : **SONGESON (39)**

Année : 2012

Total des produits de fonctionnement par habitant (en €) : **1,138.89**

Statistiques

FRANCE MARDILLY HUEZ



NB : Les variables exprimées en euros sont en euros courants.

Opacité

